



Département de Maine et Loire
Arrondissement de CHOLET
Commune de **MONTILLIERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

Convocation du 15 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 20 heures -- minutes le conseil municipal de Montilliers légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.

Étaient présents : MM. Agnès BOISSON 1^{er} adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2^{ème} adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3^{ème} adjoint, Dominique MARTIN 4^{ème} adjoint, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Laurent BOSSOREIL, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mr Damien CHARBONNIER

06 – ACCEPTATION DU FONDS CONCOURS DE RURALITÉ DE CHOLET AGGLOMÉRATION / RÉAMÉNAGEMENT SALLE DE RÉCEPTION EN CLUB HOUSE

Objet : OPERATION D'UN RÉAMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE RÉCEPTION EN « CLUB HOUSE »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération n°05 du 9 février 2023, la commune a sollicité auprès de Cholet Agglomération une aide de Fonds de Concours de Ruralité de 20 000,00 euros pour l'opération mentionnée ci-dessus.

Par courrier en date du 27 juin 2023, Cholet Agglomération nous notifie l'accord du versement de la subvention demandée sous réserve de fournir les justificatifs demandés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Accepte** l'aide du Fonds de Concours de Ruralité de Cholet Agglomération d'un montant de 20 000,00 euros (vingt mille euros) et fournira les justificatifs nécessaires pour le versement de cette subvention.

- : - : - : - : - : - : - : -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 049-214902116-20240326-06_26_03_2024-DE

Pour copie conforme
Montilliers le 28 mars 2024
Le Maire,

